

Intervention du Maroc CDD 16, 07 Mai 2008

Monsieur, le President,

Ma delegation s associe a la declaration prononcee par Barbuda-Antigua, au nom du Groupe des 77 et la Chine, et la Tanzanie au nom du Groupe africain.

Monsieur le President,

Le secteur agricole et les aménagements hydro agricoles ont occupé le centre de la politique économique et sociale menée par le Royaume du Maroc depuis son indépendance. En tant que pays en développement à moyen revenu et importateur de denrées alimentaires, le Maroc a déployé d'importants efforts et moyens en faveur du développement de la production agricole.

Conscient de la relation étroite, liant la protection de l'environnement à la préservation de la sécurité alimentaire, le Gouvernement marocain a présenté à l'occasion des premières Assises Nationales de l'Agriculture, ayant eu lieu le 22 avril 2008, les grands axes de la stratégie de développement de l'Agriculture marocaine, notamment le « Plan Maroc Vert », qui fait de l'Agriculture le principal moteur de l'économie nationale, tout en privilégiant la lutte contre les contraintes Climatiques, pour faire face à la sécheresse structurelle et à la raréfaction des ressources hydriques.

Dans la même perspective, et afin de lutter contre le dérèglement climatique, qui contribue à la détérioration de notre production alimentaire, le Gouvernement marocain a décidé de créer une caisse nationale de solidarité sectorielle et du développement rural ainsi que des programmes, dédiés à la promotion et au développement des centres émergents dans le monde rural.

Il convient de rappeler, de meme, que notre pays s'est engagé également à renforcer ses programmes nationaux en matière de reboisement, de création de bassins versants inhérents à la lutte contre l'érosion des sols, de protection des retenues des barrages ainsi qu'en matière de mise en place de systèmes d'alerte performants, conçus pour préserver la production agricole du pays.

Notre pays demeure favorable à une Coopération internationale Nord-Sud et Sud-Sud plus intense, amplement efficace et mieux équilibrée qui demeure le moyen le plus approprié pour remédier aux Changements Climatiques, qui ne cessent de menacer l'alimentation de nos populations. Dans cette perspective, le Maroc préconise la création d'un fonds multilatéral ayant pour objectif non seulement le renforcement des capacités et le transfert technologique à des conditions préférentielles, mais également le financement des mesures d'adaptation, qui visent à limiter les effets induits par les Changements Climatiques sur les terres cultivables et le developpement rural dans les pays en développement.

Monsieur, le President,

Aujourd'hui, avec l'avènement d'un nouveau contexte international, marqué par l'instabilité des disponibilités alimentaires dans les pays à faible revenu, la politique agricole du Maroc vise la réalisation de l'autosuffisance en produits alimentaires de base et la garantie de la sécurité alimentaire, subordonnée aux possibilités de production nationale et aux opportunités qu'offre le marché international.

Les Changements Climatiques au même titre que le recours accru aux matières premières alimentaires nécessaires pour la production de biocarburants, combinés à des politiques de développement inadaptées risqueraient de mettre en péril l'approvisionnement alimentaire de la population mondiale, notamment dans les pays en développement.

Les effets des Changements Climatiques, principalement dans les pays du Sud sont à l'origine aujourd'hui, de la désertification, de la dégradation des terres, de la perte de la diversité biologique, de la déforestation, du déclin de la fertilité des terres, de l'érosion des ressources hydriques et de la perte des terres arables, source majeure de l'approvisionnement alimentaire.

Nos craintes et inquiétudes ne sont pas uniquement dûes au fléau des Changements Climatiques, mais aussi à la flambée des prix des matières premières notamment, les hydrocarbures qui affectent manifestement le pouvoir d'achat des citoyens dans les pays en développement.

Il va sans dire, dans ce contexte, que la problématique de l'utilisation des céréales dans la fabrication des biocarburants n'est pas sans incidence majeure sur le marché international des Biocarburants. Si le biocarburant, devrait contribuer relativement à diversifier les ressources énergétiques, il n'en demeure pas moins que sa production devrait provenir de plantes non comestibles, cultivées sur des terres arides ou semi arides, dans l'objectif, d'épargner les terres fertiles, exclusivement utilisées, pour la production de la nourriture humaine.

Je vous remercie pour votre attention